



**Comité
d'intégration**
Parc éolien Broughton s.e.c.

**Compte rendu de la
rencontre no.2 du
Comité d'intégration
Broughton
Janvier 2026**



Date	21 janvier 2026
Heure	12h00 à 14h00
Lieu	Salle du conseil des maires de l'Édifice Appalaches, 233, boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines

Présent(e)s (13) :

William Shemie	Pattern
Gina Turgeon	MRC des Appalaches
Ézéchiél Simoneau	MRC de L'Érable
Alexandre Dubé	Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton
François Paré	Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus
Cynthia Boucher	Ville de Thetford Mines
François Paré	Organisation – UPA Appalaches
Emmanuel Laplante	Organisation – GROBEC
Josée Breton	Organisation – CRECA
Micheline Nadeau	Citoyenne – Saint-Pierre-de-Broughton
Sylvain Bilodeau	Citoyen – Thetford Mines
Valmond Lessard	Citoyen - Sacré-Cœur-de-Jésus
Lauréanne Cauchy-Richer	Agence Well - Animation et prise de notes

Absent(e) (2) :

Marc-Antoine Duchesne	Nation W8banaki
Siège vacant	Citoyen(ne) – MRC des Appalaches

1. Ouverture de la réunion et accueil des nouveaux membres

La rencontre débute par un tour de table et l'accueil des nouveaux membres. L'ordre du jour est présenté et adopté sans modification majeure.

2. Mise à jour du projet – Retour sur 2025 et étapes en cours

2.1 Faits saillants 2025

- Officialisation du partenariat entre Pattern, les MRC et la Nation W8banaki.
- Signature d'une entente d'achat d'électricité avec Hydro-Québec d'une durée de 30 ans.
- Modèle de partenariat 50-50 entre le promoteur et la communauté.
- L'étude d'impact environnementale du projet a été déposée en décembre 2025 (documents publics sur le Registre des évaluations environnementales du MELCCFP).
- Démarrage des études géotechniques à l'automne 2025 (mise en pause hivernale).

Les partenaires tiennent des suivis réguliers aux deux semaines.

2.2 Autorisations et encadrements réglementaires

- Processus d'évaluation de l'impact environnementale du projet en cours d'analyse par le MELCCFP.
- Dépôt prévu à la CPTAQ au cours du deuxième trimestre de 2026, en lien avec les emprises utilisées pour le projet.
- Dans l'éventualité qu'un BAPE soit tenu pour le projet, anticipé en début d'année 2027.
- Implantation des infrastructures favorisée dans des peuplements forestiers de conifères, plutôt qu'en terrains cultivés ou dans les érablières.
- Nouveau RCI sur l'encadrement de l'implantation d'éoliennes sur une portion du territoire de la MRC des Appalaches (no. 227) en vigueur ; harmonisation via le Connectif des sommets qui comprend les MRC des Appalaches, De L'Érable et Lotbinière). Les MRC demeurent émettrices des permis, en collaboration avec les municipalités.

2.3 Aspects financiers et redevances

- Redevance municipale fixée à 6 227 \$/MW. Paiement basé sur la puissance installée (non sur la production annuelle).
- Revenus variables pour les partenaires selon la production annuelle (écart possible d'une année à l'autre).
- Garantie contractuelle liée au contrat d'achat à long terme.

2.4 Construction et maximisation des retombées locales

- Déboisement prévu à l'automne 2027.
- Travaux civils majeurs et montage des éoliennes (prévus au cours de 2028 - 2029)
- Intention d'impliquer un entrepreneur général tôt dans le processus.
- Comité de maximisation économique à venir en collaboration avec les partenaires du projet pour favoriser les entreprises locales et régionales et l'ampleur des retombées économiques potentielles pendant la construction.
- Réflexion en cours sur les canaux d'information pour les appels à services.

Pattern privilégie, lorsque possible, des fournisseurs locaux pour les travaux préliminaires.

3. Connectif des sommets et rôle des MRC

Le Connectif regroupe désormais les MRC des Appalaches, de L'Érable et de Lotbinière (44 municipalités).

Il agit comme :

- Véhicule d'investissement communautaire;
- Instance d'arrimage entre projets énergétiques et milieux d'accueil;
- Outil d'harmonisation réglementaire.

Le décret gouvernemental officialisant la régie est attendu.

Les municipalités conservent la liberté d'adhérer ou non aux projets.

Un enjeu de coordination des communications a été soulevé afin que les municipalités reçoivent les informations publiques en simultanément avec les citoyens, ou selon une séquence prévisible.

5. Portes ouvertes du 4 février 2026

Lieu : sous-sol de l'église de Saint-Pierre-de-Broughton

Heure : à partir de 17 h 30

Principaux objectifs :

- Mise à jour du projet
- Présentation des études environnementales
- Période d'échanges avec les citoyens

Améliorations proposées (si la logistique et le délai le permettent) :

- QR code pour consulter les cartes en ligne et réduire la congestion;
- Réaménagement de la salle pour une meilleure circulation entre les panneaux;
- Projection verticale des cartes;
- Meilleure synchronisation des divers canaux de communication.

Des organismes régionaux seront invités (UPA, GROBEC, SDE, chambre de commerce, Hydro-Québec, etc.).

6. Discussion stratégique – Vision 2026

5.1 Enjeux soulevés

- Effets cumulatifs des projets énergétiques dans la région;
- Confusion entre les projets d'Hydro-Québec et les projets éoliens privés;
- Capacité maximale du territoire perçue par certains citoyens;
- Gestion de la mésinformation et des perceptions divergentes.

Des suivis sont en cours entre Pattern et certains citoyens et propriétaires dans l'aire de projet pour répondre à leurs préoccupations à l'égard du projet. D'autres suivis seront faits, selon le besoin, pour tout commentaire reçu lors de la porte ouverte.

5.2 Communications et outils

- Révision des sites Web du projet et du Connectif.
- Demande aux membres du comité de fournir une rétroaction sur l'accessibilité et la clarté de l'information.
- Importance d'un rôle de veille stratégique du comité.

Concernant les réseaux sociaux, Pattern utilise principalement LinkedIn comme canal corporatif. Les MRC font le relai des communications sur leurs réseaux. Il est suggéré que les membres (notamment les membres organisationnels) agissent également comme relai des informations publiques via leurs canaux, par exemple pour diffuser l'invitation aux portes ouvertes.

7. Varia

- Prochain appel d'offres éolien d'Hydro-Québec (A/O 2026-01) prévu au printemps 2026.
- Potentiel énergétique important dans la région des Appalaches.
- Nécessité de réfléchir collectivement à la gestion des projets futurs et à la capacité d'accueil du territoire.

8. Évaluation de la rencontre

Un court tour de table est réalisé.

Il est convenu :

- D'envoyer un résumé des portes ouvertes aux membres;
- De maintenir un courriel de suivi entre les rencontres.

La rencontre s'est terminée à 14h00.